REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERITE ABDELHAMID IBN BADIS – MOSTAGANEM-

FACULTE DES LETTRES ET DES ARTS

DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



Mémoire de fin d'études Master Didactique du FLE/FOS

L'enseignement du texte argumentatif: la production écrite

Chez les apprenants de la 2^{éme} année secondaire

Présenté par :

MEKKAOUI Nassima

Membres du jury :
Président :
Promoteur: Mme BENTAIFOUR Nadia
Examinateur :

Année universitaire 2014/2015

Remerciements

Au terme de ce travail, on remercie Dieu de nous avoir donné le courage et la volonté pour mener à bien ce mémoire.

Nous tenons vraiment à remercier très chaleureusement notre encadreur Mm **Bentaifour Nadia** pour son aide précieuse, ses conseils éclairés, et surtout pour sa patience. Nous lui exprimons notre profonde gratitude de nous avoir encadré.

Je ne saurai oublier mes parents, mon cher marié, mes frères, mes sœurs, mes amis pour leur soutien moral et leur précieuse aide de prés ou de loin dans l'élaboration et la finalisation de ce travail.

Table des matières

In	Introduction générale2				
I.	Chapitre : État des lieux de l'argumentation				
1.	Bref historique sur l'argumentation				
2.	Les théories contemporaines de l'argumentation				
	2.1. Perlman et sa néo-dialectique				
	2.2. Toulmin et son champ argumentatif8				
	2.3. Ducrot et Anscombre et leur pragmatico-sémantique10				
	2.4. L'argumentation:(conclusion des théories)11				
3.	Qu'est ce qu'argument?12				
	3.1. Argumentation-persuasion				
	3.2. Argumentation-démonstration				
	3.3. Argumentation-manipulation et séduction				
	3.4. Argumentation-explication et négociation				
II.	Chapitre: L'enseignement/ apprentissage du texte argumentatif				
1.	Rédiger un texte argumentatif comme objectif dans l'enseignement du lycée20				
	1.1. Engagement dans un débat				
	1.2. Le plaidoyer et le réquisitoire				
2.	Étude du texte argumentatif				
	2.1. L'organisation logique				
	2.2. La situation d'énonciation				
	2.3. L'organisation du texte argumentatif				
3.	L'apprenant et l'argumentation				
	3.1. La production d'un texte				
	3.2. Planifier et rédiger un texte argumentatif				
	3.3. L'effet de brouillon				
III	. Chapitre: Présentation et analyse des résultats				
	1. La mise en route d'analyse				
	2. Démarche choisie				
Co	onclusion générale32				
	nexes bliographie				

Les activités relatives à l'écrit sont préconisées au niveau des programmes des différents cycles scolaire. Suivant les directives pédagogiques, le contenu des programmes a toujours ciblé l'installation progressive d'une compétence de production écrite, à travers l'étude d'abord du narratif, puis du descriptif, ensuite de l'expositif et en fin de l'argumentatif. D'après une grande majorité d'enseignements, les apprenants maîtrisent mieux le descriptif ainsi que le narratif plutôt que l'argumentatif, alors que celui ci fait aussi partie de nos délibérations quotidiennes. On a tous à défendre une idée un point de vue, une opinion, ou un jugement.

L'argumentation constitue l'une des fonctions première du langage et l'un des puissants moteurs de l'activité humain.

Le travail de l'écriture prend en compte le fait que l'élève rédacteur est par ailleurs lecteur d'autre textes.les pratiques d'écritures s'inscrivent dans une culture du texte que les élèves apprennent à assumer et peu à peu maîtriser.

Les activités d'écriture dans une classe de FLE sont variées: écriture individuelle et écriture collective, texte long et texte courts.

Ces activités, relatives à l'appropriation d'une compétence de production écrite argumentative, traitent de la présentation d'une position étayée par des arguments (un raisonnement installant la présentation d'une thèse et sa réfutation) la présentation de plusieurs opinions sur une question. De telles activités amènent les élèves à prendre en compte, dans leurs écritures, le discours d'autrui à travers la reformulation. Les activités proposées excluent la passivité, elles demandent constamment la participation active de l'apprenant et de ce fait elles sont motivantes.

L'école est l'endroit idéal pour apprendre à bien écrire. Il y a des apprenants pour lesquels le travaille d'écriture se fait facilement; il y en a d'autres pour lesquels il présente des difficultés.

Généralement, le nombre élevé des élèves en classe ne permet certes pas de tenir compte des variations individuelles d'apprentissage et d'attention particulière; il est cependant important de ne pas ignorer ces facteurs afin de trouver un moyen de soutien pour ceux qui n'arrive pas a surmonter l'obstacle de l'écrit, particulièrement lorsqu'il s'agit dans une langue étrangère comme le français.

Via l'argumentation, les apprenants commence a accorder une attention particulière à autrui, à voire une réflexion rationnelle, et ils ont conduit à articuler l'expression concrète

(exemple, illustration, récit) avec une expression plus abstraite (jugements justifiés, idée plus générale, valeurs.

En effet, l'étude de l'argumentation ne saurait être séparée de celles des moyens linguistiques qui en permettent sa mise en œuvre. Ces moyens jouent un rôle essentiel dans la cohérence et la dynamique du discours argumentatif. Il faut attirer l'attention des élèves sur ces moyens: on les inities a reconnaitre, a manipuler un schéma argumentatif à une maitrise du système énonciatif, à la mise en scène du discours d'autrui, à la valorisation et la dévalorisation du lexique, et à l'usage des éléments de rhétorique dans la perspective du discours et de sa visée.

Pour cerner notre modeste travaille nous nous sommes pencher sur plusieurs questions notamment celles qui tournent au tour de l'écrit des élèves en classe de français. Nous avons chercher a savoir: pourquoi les élèves considèrent-ils l'exercice de l'écrit comme une corvée? Quelles sont les difficultés qu'affrontent les élèves quand ils sont face à l'écrit? Dans quelle mesure peut-on aider ces élèves a surmonter l'obstacle de l'écrit? et comment leur permettre de construire une représentation positive de l'écrit?

Ces interrogations ont trouvé quelques réponse auprès des concernés c'est-à-dire des enseignants et des élèves. Comme notre choix s'est porté sur le texte argumentatif, notre problématique a pour suite de savoir: comment des activités relatives à l'argumentation peuvent-elles favoriser la consolidation des compétences en production de texte? Pourquoi les apprenants éprouvent-ils tant de difficultés à produire des argumentations écrites?

Le choix du texte argumentatif comme support didactique ne s'est pas fait de manière aléatoire. Bien au contraire, nous estimons que le texte argumentatif est la résultante de tous les types de textes, il est présent d'une manière ou d'une autre dans tout texte. On parle généralement de texte à dominante argumentative, narrative, descriptive, etc. En effet, il existe une interdépendance entre tous ces types de textes. Le texte argumentatif appelle les élèves à la réflexion, au raisonnement, à la logique, à la progression, à la cohérence. Grâce à ce type de texte les élèves apprennent à avoir une vision des choses, à éprouver le besoin d'exprimer leur opinion, de la défendre et d'aussi de la faire partager. Mais également à porter un regard critique sur le point de vue des autres, d'essayer de le discuter, tout en respectant cet avis.

Les élèves apprennent qu'il ne suffit pas d'accepter ou de réfuter une idée, leur prise de position n'a de valeur que si elle est argumentée et illustrée, ils doivent donc nécessairement démontrer

et prouver. Il ne suffit pas que les élèves apprennent à décrire, à analyser l'aspect de l'énonciation, mais aussi à organiser et à contrôler le processus de développement du texte

En deuxième année secondaire, les élèves sont supposés d'être approprier de manière plus explicite les différents instruments linguistiques de l'argumentation, à maîtriser les visées et à assumer les finalités.

Afin de réaliser ce travail, nous avons analysé les copies des élèves pour découvrir presque tous les conflits qui perturbent les apprenants au moment de l'écriture, puisque grâce à l'interprétation des résultats, quelques conclusions ressortent pour suggérer des solutions relativement adaptables à la situation d'enseignement/ apprentissage de l'écrit.

Nous nous intéressons d'abord à l'argumentation dans tous ses états, puis, dans le second chapitre nous évoquerons l'enseignement/ apprentissage du texte argumentatif, le troisième portera sur l'écrit et la production du texte.

Chapitre I: État des lieux de l'argumentation

Bref historique sur l'argumentation

Ce n'est qu'avec ATISTOTE qui formaliser la dialectique, parle recours à la déduction et à l'induction, que la rhétorique devient discipline proprement parler, définie comme « la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peu être propre à persuader»¹. Dans cette perspective, la rhétorique apparaît comme une parole destinée à un auditoire qu'elle tente d'influencer en lui soumettant des positions susceptibles de lui paraître raisonnables. Pour que cette adhésion soit possible, il faut cependant insister sur le contrat de la parole qui unie les mêmes membres d'un groupe humain autour de loi et de normes donnant un caractère incontestable à cette dernière. C'est ce que souligne MOLINIE en disant que « la parole n'est efficace que (...) partir du moment où les groupes humain sont constitués autour de valeurs symboliques les rassembles, les dynamisent et les motivent »². Dans ce cadre, la rhétorique s'exerce dans tout les domaines ou li s'agit d'adopter une opinion, de prendre une décision, non sur la base d'une vérité absolue fondée nécessairement hors de portée, mais en se fondant ce qui semble plausible.

Dans la Grèce antique, la rhétorique aristotélicienne permettait la bonne marche de la justice à travers le maniement de la controverse, et un bon fonctionnement de la démocratie à travers la pratique de la parole public. C'est pourquoi elle s'est principalement donnée comme objet, le judiciaire et le délibératif (le politique au sens large, ou tout ce qui demande une décision concernant l'avenir). Elle y a joint le démonstratif, ou discours d'apparat prononcé au cours d'une cérémonie (la louange le discours de commémoration, etc... le linguiste allemand Ekkehard Eggs et dans le but d'illustrer les distinctions rhétorique-argumentatives, à partir des trois genres discursifs par Aristote, nous trace dans son ouvrage Grammaire du discours argumentatif le tableau suivant³:

¹ ARISTOTE, Rhétorique, trad.-E. Ruelle, intr. M,MAYER, commentaire de B, TIMMERMANS, Paris, Le livre de poche,1991,p.82.

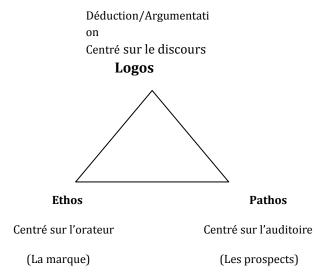
² MOLINIE, Georges, Dictionnaire de rhétorique, Paris, Le livre de poche, 1992, P.5.

³ Tableau emprunté à EGGS, Ekkehard, Grammaire du discours argumentatif, Editions KImé, Paris, 1994,p.24.

Genres rhétoriques				
	délibératif	judicaire	Démonstratif	
Acte de parole	Dé -/ conseiller	Défendre/ accuser	Louer/ blâmer	
But	Utile / nuisible	Juste/injuste	Beau/ laid	
Résultat auditoire	Décision obligatoire		Pas de décision immédiate	
	Instance de décision			
	Membre d'une assemblée	Juge	Spectateur	
Temps	Avenir	Passé	Présent/ passé/ avenir	

Tableau 1

Ainsi, l'orateur selon la rhétorique aristotélicienne a deux moyens majeurs pour persuader: déduire ou séduire. Chaque argument empruntera soit à la raison (logos), soit aux affects (ethos, pathos).ces trois catégories d'argument peuvent être catégories d'argument peuvent représentées de la manière suivante :⁴



⁴ Schéma emprunté à LUGRIN, Gille et HERMAN, Thierry, *La rhétorique publicitaire, ou l'art de la persuasion*, le magazine d'information des professionnels de la communication FRP.03/01. Mars 2001.Article consultable sur le site internet : www.analysis.com

Figure 1: Le logos

Le logos définit des arguments susceptibles d'être reconnus comme valides par tous. Selon Aristote, il repose essentiellement sur deux opérations : l'exemple. Le premier est un syllogisme incomplet et procède de la déduction, ainsi le classique ; tous les hommes sont mortels, X est un homme, donc X est mortels, peut être réduit a un seul de ces constituants. A quelqu'un qui se croit irremplaçable.

Cependant, il faut souligner que le logos entendu comme discours et raison n'est pour Aristote qu'un pole parmi d'autres dans l'entreprise de persuasion rhétorique. Pour lui « les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes ; les unes réside dans le caractère moral de l'orateur, d'autre dans la disposition de l'auditoire, d'autre enfin dans le discours luimême ; lorsqu'il est démonstratif ou qu'il parait l'être. »⁵

L'**éthos** continu le caractère de l'orateur, à savoir qu'il projette de lui- même dans le discours. Il s'agit de gagner la sympathie du public cible en se présentant sous un éclairage favorable. De ce fait, il est plus facile d'être persuader par un homme dans la réputation est bonne, que par une personne d'une honnête douteuse.

Le **pathos** constitue le deuxième pole de l'argumentation par la séduction. Un argument relève du pathos lorsqu'il cherche à susciter une forte réaction émotionnelle telle que la joie, la crainte, la colère, la pitié, etc.

En somme, nous pouvons dire que pour la rhétorique la parole a une force qui s'exerce dans des échanges verbaux au cour desquels des hommes doués de raison peuvent, par le raisonnement, les images ou les émotions, amener leurs auditoires à partager leurs opinions en les rendant plausibles et incontestables.

1. Les théories contemporaines de l'argumentation

L'aperçue que nous allons donner, dans ce qui va suivre s'agit précisément, d'esquisser l'ensemble de ces théories, dans une perspective actuelle qui nous révélera les différentes approches de l'argumentation.

1.1. Perlman et sa néo-dialectique

Dans sa nouvelle perspective, Perlman rompt totalement avec la conception de la rhétorique comme traiter des figures, tout en fondant une néo rhétorique qui renoue avec une réflexion

.

⁵ ARISTOTE, Op cit, p.83.

féconde sur le pouvoir du verbe envisagé dans sa dimension d'échange social. En d'autres termes, Perlman s'est penché sur l'étude des processus rationnels mis en jeu pour persuader un auditoire du bien-fondé d'un point de vue. Il s'attachera à ennoblir l'argumentation d'un certain type de rationalité.

Dans son ouvrage intitulé traité de l'argumentation (1958), réaliser en collaboration avec Lucie Olbrechts-Tyteka, Perlman écrit que: " le domaine de l'argumentation est celui du vraisemblable, du plausible, du probable".6

Cette nouvelle vision de l'argumentation est d'autant plus importante qu'elle insiste sur la dimension communicationnelle de toute argumentation. Pour agir sur le destinataire, l'orateur doit s'adapter à celui ou ceux quel il s'adresse, "L'orateur est obligé, il veut agir, de s'adapter à son auditoire." Par orateur, Perlman entend indistinctement celui qui prononce ou écrit le discours. Par auditoire, il entend de manière large "l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influer par son argumentation" L'orateur tente d'imposer son point de vue et de déclencher une réaction ou, tout au moins, de créer une disposition à l'action susceptible de se manifester au moment propice. Il doit tenir compte des croyances, des valeurs, des opinions de son public, sans lesquels l'argumentation serait sans objet ou sans effet. Autrement dit, dans cette opération, l'orateur doit partir de point d'accord, ou de conviction indiscutée.

Dans cette optique, le point de départ qui constitue le fonds de l'argumentation est l'ensemble des prémisses qui permettent d'établir une communion des esprits, fondés sur des valeurs et des opinions communes. Par la suite l'orateur appuiera son argumentation sur les lieux communs ou Topoï (schèmes de raisonnement partagés dans lesquels il coulera ses arguments propres et au gré desquels se construit un raisonnement plausible). Il pourra ainsi transféré aux conclusions l'accord initialement octroyé aux prémisses.

Que ce soit dans le Traité ou dans L'empire rhétorique, Perlman dresse un véritable catalogue argumentatif; qu'il soit quasi-logique, basé sur la structure du réel ou qu'il fonde la structure du réel, tout argument sera analysé et mis en contexte.

1.2. Toulmin et son champ argumentatif

Avec l'ouvrage "les usages de l'argumentation", Stéphane Toulmin rompe avec la logique formelle qui n'envisage pas l'argumentation dans son aspect procédurale et refuse qu'elle soit l'outil congruent pour analyser notre argumentation journalière. Tout d'abord, Toulmin

⁶ PERLMAN, Chaim et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *La nouvelle rhétorique, Traité de L'argumentation*, 2 volumes, Presse universitaires de France, Paris, 1970, p.1.

⁷ Ibidem, p.9.

⁸ Ibidem, p.25.

commence par introduire la notion de "champ argumentatif" (argumentative Field). Selon cette dernière, des arguments sont dits appartenir au même champ lorsque les données et les conclusions chacun des deux arguments relèvent du même domaine. Par extension, deux arguments de types logiques différents sont des arguments de champ différent. Mais dans quelle mesure existe-t-il des critères communs pouvant servir à juger des arguments relavant de champs différents? Toulmin répond à cette première question en ayant recours à la théorie du droit. Les phases procédurales par les quelles passes les procès présentés devant un tribunal son, en générale au nombre de trois: exposé de la requête; présentation des preuves ou des témoignages à son appui; prononciation de la sentence. Dans toute argumentation apportée à l'appui d'une conclusion donnée, ces étapes sont pratiquement les mêmes. Tout d'abord nous posons le problème. Ensuite, nous examinons et exposons les solutions possibles. Puis nous prononçons la solution la plus adéquate de cette constatations, Toulmin tire une première objection contre l'utilisation de la logique formelle dans l'analyse de nos raisonnements quotidiens: telle que nous la connaissons, la logique formelle demeure ambigu à l'égard du raisonnement quotidiens en ce qu'elle omet aspect procédural de l'argumentation.

Toulmin propose le schéma linéaire suivant¹⁰ selon lui, toute proposition contient des données D (data) et une conclusion C à lequel nous souhaitons aboutir. Le passage de D à C se fait par le jeu des garanties G (warrant).

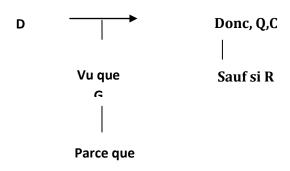


Figure 2 Modèle de TOULMIN

_

⁹ Toulmin Stephen, *Les usages de l'argumentation*, trad.fr.Ph.De Brabanter,Paris,Presses Universitaires de France,1993,p.18.

¹⁰ Schéma emprunté à Toulmin Stephen, Op cit, p.124.

Pour mieux comprendre le processus de l'argumentation, Toulmin donne l'exemple suivant. De la donnée (D) "Harry est né aux Bermudes", nous pouvons tirer la conclusion (C) selon laquelle "Harry est sujet britannique". Dans cet exemple, la garantie peut s'exprimer sous la forme: " toute personne née aux Bermudes doit généralement être sujet britannique". Étant la plupart du temps implicite le passage d'une donnée à une conclusion. Toulmin estime cependant que ces éléments ne sont pas suffisants pour garantir l'adhésion de l'interlocuteur". Lorsque nous défendons une affirmation, il se peut que nous produisions nos données, garanties et les réserves et conditions s'y rapportant sans pour autant satisfaire l(interlocuteur sceptique: car il peut éprouver des doutes non seulement au sujet de cet argument particulier, mais de la question plus générale de savoir si la garantie (G) est elle même acceptable" 11

Il faudra non seulement que l'argument soit garanti pour ne pas être contesté, mais encore que ces mêmes garanties soient elles- mêmes garanties de sorte qu'il n'y ait plus aucune place pour la contestation.

C'est pour cette raison que Toulmin introduit un quatrième élément, le fondement F (baking) de la garantie énoncé factuel, catégorique sans lequel la garantie ne posséderait ni autorité ni créance.

1.3. Ducrot et Anscombre et leur pragmaticaux-sémantique

PERLMAN et OLBRECHTS-TYTECA qui se sont penchés sur l'étude de l'argumentation au sens ordinaire du terme, conçue comme la mise en œuvre d'une stratégie de discours dans le but de convaincre au auditoire, la théorie de l'argumentation dans la langue (ADL), telle que DUCROT et ANSCOMBRE l'ont proposée (1980), telle que Marian CAREL la développe aujourd'hui avec sa théorie des blocs sémantiques, prend l'argumentation dans un peu inhabituel. Selon la nouvelle acception que ces auteurs donnent à la notion d'argumentation, cette activité est comprise comme « l'étude des orientations sémantiques et des enchaînements d'énoncés »¹² . en d'autres termes, le champ d'investigation de ces deux auteurs se limite uniquement, aux potentialités des énoncés, en tant qu'induites par des propriétés immanentes à la langue.

-

¹¹ Idem, p.126.

¹² AMOSSY, Ruth, L'argumentation dans le discours, discours politique, Littérature d'idées, Fiction, Nathan, 2000, p.17.

Les travaux de DUCROT et ANSCOMBRE sur les enchainements d'énoncés et leurs orientations argumentatives, les ont conduits à reprendre la notion de topoï, elle aussi empruntée à la rhétorique classique, pour désigner « les garants des enchainements discursifs »13.

Cette perspective permet à DUCROT et ANSCOMBRE d'intégrer pleinement la dimension rhétorique dans la linguistique. Ils disent en effet vouloir « relier les possibilités d'enchainements argumentatif à une étude de la langue et (...) ne pas les abandonner à une rhétorique extra- linguistique. Pour nous, elles sont déterminées au travers un acte de langage particulier, l'acte d'argumenter... »14.

Ducrot et Anscombre découvert les opérateurs argumentatifs qui articulent les phrases en leur conférant du sens. Ils attribuent à tout énoncé un aspect argumentatif qui articule les phrases en leur conférant du sens. Ils attribuent à tout énoncé un aspect argumentatif et en particulier une orientation argumentative et un aspect thématique ou informatif. Leur hypothèse est que le sens de l'énoncé comporte une force argumentative comme forme d'influence. Pour eux signifier c'est orienté de sorte que la langue, dans la mesure où elle contribue à déterminer le sens des énoncés, est un lieu ou s'élabore l'argumentation.

1.4. L'argumentation: (conclusion des théories)

A travers l'étude des théories contemporaines de l'argumentation, nous avons vu que cette activité peut être définie de différentes manière. Cela dépond bien sûr de l'approche qui l'étudie et qui l'analyse. Nous pouvons diviser d'ensemble des définitions données à la notion de "l'argumentation" en deux groupes ou deux perspectives:

• La perspective rhétorique :

Les tenants de cette première perspective insistent sur le dimension rhétorique de l'argumentation ayant pour but essentiel d'influencer le destinataire et de modifier son opinion. Ce point de vue, nous le trouvons partagés par beaucoup de chercheurs, entre autres par Chaim PERLMAN, selon lequel l'argumentation a pour but de "provoque ou d'accroitre l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à son assentiment"15.

ANSCOMBRE, Jean- Claude, La théorie des topoî, Paris, Kimé, 1995, pp.49-50.
 DUCROT, Oswald et ANSCOMBRE, Jean-Claude, Op cit, p.9.

¹⁵ PERLMAN, Chaim, L'empire rhétorique, Rhétorique et argumentation, Paris, Vrin, 1977, p.23.

Il l'est aussi par M.CHAROLLES qui définit l'argumentation comme un "type de discours qui vise à modifier les dispositions intérieurs de ceux à qui il s'adresse (les argumentés)"16.

Dans cette optique, pour argumenter, nous devons d'abord élaborer une thèse, une opinion, une hypothèse que nous cherchons à prouver. Ensuite destiner ce raisonnement à quelqu'un et enfin avoir une intention de convaincre et de persuader. Ainsi argumenter c'est tenir compte du destinataire, c'est aussi transmettre une conviction et surtout tenir un discours efficace.

• La perspective linguistique:

Les tenants de cette perspective insistent sur le rôle de l'argument dans l'admission d'une conclusion.la relation entre argument et conclusion, dans ce cas là, n'est pas de nature logique, mais de nature idéologique (ce qui relève de valeurs plus ou moins partagées). Ce point de vue, nous le trouvons partagé par de nombreux d'auteurs, entre autres, Christian PLANTIN qui voit dans l'argumentation l'opération qui prend appui sur un énoncé assuré (accepté), l'argument, pour atteindre un énoncé moins assuré (moins acceptable), la conclusion. Argumenter, c'est adresser à un interlocuteur un argument, c'est-à-dire une bonne raison, pour lui faire admettre une conclusion et adopter les comportements adéquats »17, ou par Jacques MOESCHLER » Argumenter revient à donner des raisons pour telle ou telle conclusion. Les raisons constituent, lorsqu'elles sont énoncées, autant d'arguments. Une argumentation consiste donc en une relation entre un ou des arguments et une conclusion »18.

3. Qu'est ce qu'argument?

L'argumentation est un « ensemble », un processus, qui s'appuie sur des « arguments » l'objective du discours argumentatif consiste à propos d'un thème qui réponde à une problématique, le but c'est d'emporter la conviction d'un autre, modifier son opinion ou son

¹⁶ CHAROLLES,M, "Notes sur le discours argumentatif", in Argumentation et communication, Actes des journées d'Etude BELC,1-2-3- Février 1079, pp.55-75

PLANTIN, Christian, L'argumentation, Le Seuil, Mémo, Paris, 1996, p.24.

¹⁸ Jacques Moeschler, Op cit, P.46.

jugement, soit pour l'inciter à agir. En utilisant une stratégie la plus efficace, pour élaborer une thèse, une opinion, une hypothèse quand cherche à trouver.

Elle est devenue un élément incontournable dans les relations qu'entretiennent les hommes entre eux et dans tous les discours qu'ils produisent.

PERELMAN la définit comme :" Une théorie de l'argumentation a pour objet l'étude techniques discursives visant à provoquer ou à accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment."19

La composante logique joue un rôle pertinent dans le développement de tout discours argumenté, elle s'inscrit dans une démarche de raisonnement (emploi de tous les types de raisonnements). MOESCHELER confirme " qu'une argumentation consiste en une relation entre un ou plusieurs arguments et une conclusion."²⁰

PLANTIN définit l'argumentation ainsi:" l'argumentation constitue la partie centrale du discours tel qu'il a été prononcé. Elle développe les arguments en faveur de la position du locuteur, et réfute les arguments en sens contraire (...) Elle est définie dans le cadre d'une théorie des trois opérations mentales: l'appréhension, le jugement et le raisonnement. L'argumentation correspond à la troisième de ces "opérations de l'esprit" qui constituent le discours²¹,

3.1. Argumentation-persuasion

L'argumentation et la persuasion ont en commun de viser à produire l'adhésion et l'assentiment, mais cela ne se réalise pas de la même manière.

Dans son ouvrage intitulé Critique de la raison pure, Emmanuel KANT dit que : « Quand [un acte de croyance] est valable pour chacun, pour quiconque du moins a de la raison, le principe en est objectivement suffisant, et c'est alors la conviction »²². Partant de cette citation, il s'avère que la, la condition essentielle de l'acte d'argumenter, est de convaincre l'auditeur qu'un certain point de vue est plausible. Oswald DUCROT, pour sa part, soutient cette idée dans ce sens que, pour qu'il y ait argumentation, il faut que le but de l'orateur soit de présenter son énonciation comme destinée à convaincre, c'est-à-dire à donner des raisons ou des justifications en vue d'imposer une

²¹ PLANTIN, Christian. " Situations des études d'argumentations: de délégitimassions en réinventions.",

¹⁹ C.PERELMAN. L'équipe rhétorique. Rhétorique et argumentation. Paris, Vrin, 1977.P 23

²⁰ JAQUES MOESCHLER. Argumentation et conservation, Hatier crédit.1985.P12.

L'argumentation aujourd'hui: positions théoriques en confrontation. Paris; 2004.P-159-181 ²² KANT, Emmanuel, critique de la raison pure, (2.vol. trad. J. Barni), Paris, Flammarion, 1934? P.284.

opinion "O". Dans ce cas là, l'acte d'argumenter réussit seulement si l'auditeur comprend l'intention qu'a le l'orateur (énonciateur) de rendre "O" plausible et acceptable. Cependant, persuader, c'est autre chose. La persuasion réussit seulement si l'auditeur arrive à admettre "O", mais cette fois ci, par le biais des sensations qu'invoque l'orateur. PASCAL dit à ce propos que, les idées dont nous sommes persuadées, " ..? Bien peu entrent par l'esprit, au lieu qu'elles y soient introduites en foule par les caprices téméraires de la volonté, sans le conseil du raisonnement"²³. S'il y a victoire, c'est celle du cœur.

Pour mieux expliciter cette distinction, nous empruntons à Oswald DUCROT l'exemple suivant: Soit l'énoncé : Excusez-moi, je suis UN PEU en retard.

La séquence enchâssée dans "Excusez-moi" y accomplit deux fonctions: signaler la faute et, en même temps, implorer le pardon en minorant cette faute. Dans la situation énonciative, " un peu en retard", à la même fonction argumentative qu'aurait en retard; Oswald DUCROT estime que: " S'il se trouve que l'emploi de /un peu/ donne aussi, dans cet exemple, une raison de pardonner, cela doit se passer à un autre niveau, celui de la persuasion. Ainsi donc le locuteur fait deux choses à la fois. Au niveau argumentatif, il signale la faute, mais en même temps, au niveau de la persuasion, il cherche à la rendre pardonnable et cela, par le fait même que /un peu/ a affaibli la force de son argumentation accusatrice"²⁴.Les différentes pratiques de l'argumentation sont:

3.2. Argumentation-démonstration

Pour qu'il y ait une argumentation, il faut qu'il ait une activité de discours à propos d'un sujet de nature conflictuelle. En argumentant, l'orateur s'appuie sur des prémisses qui ne sont pas toujours prouvées, il présente des raisons pour défendre sa thèse et aboutir à une conclusion plus ou moins contestable que l'auditeur peut approuver ou à laquelle il peut objecter en composant des contre arguments : « l'argumentation est toujours inscrite dans un contexte interpersonnel et dans une situation concrète (...). les arguments ne son pas vrai ou faux, ce sont des raisons plus ou moins fortes pour ou contre une thèse proposée. Dés qu'il s'agit de raisonner sur des valeurs, touchant le bien ou le mal, la justice ou l'injustice, la liberté ou la contrainte, et bien d'autre enjeux de la vie collective et individuelle, le discours de l'argumentation s'efforce de justifier la référence que l'on accorde à telle ou telle fin et que l'on cherche à faire partager 125.

²³ PASCAL, Biaisé, Œuvres complètes. Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, P.593.

²⁴ DUCROT, Oswald, "argumentation et persuasion", Colloque Énonciation et parti- pris, Anvers, 1999,p.10.

²⁵ BERTRAND, Denis, Parler pour convaincre, Rhétorique et discours, Gallimard Éducation, 1999, P.15.

La démonstration, pour sa part, est totalement différente car elle s'attache à démontrer le vrai et le faux en l'imposant de façon contrôlable et par une preuve logique contraignante,

comme c'est le cas en mathématiques. C'est en cela qu'elle est jugée universelle et indiscutable. C'est ce qu'exprime, très nettement, PERLMAN, en disant: "Tandis que la démonstration, sous sa forme la plus parfaite, est une enfilade de structures et de formes dont le déroulement ne saurait être récusé, l'argumentation a un caractère non contraignant. Elle laisse à l'auteur l'hésitation, le doute, la liberté de choix; même quand elle propose des solutions rationnelles, aucune ne l'emporte à coup sûr"²⁶.

Enfin, un point essentiel distingue l'argumentation de la démonstration; c'est celui de la nécessité pour cette dernière d'exister relativement à une "axiomatique" explicite. Nous entendons ici par le mot " axiomatique", un ensemble de connaissances considérées comme acquises au moment de la production de la démonstration.

3.3. Argumentation- manipulation et séduction

Au moment où l'argumentation met en œuvre un raisonnement logique, dans une situation d'interaction précise, elle respecte la liberté de l'auditoire d'adhérer ou non au raisonnement proposé, et utilise des techniques transparents pour le convaincre; la manipulation, compte sur d'autre stratégies. En fait, selon l'acception que donne le dictionnaire " Le Robot" à cette activité, la manipulation est toute action qui vise à "influencer habilement (un groupe ou un individu) pour le faire penser et agir comme on le souhaite". Cette dernière comporte toujours une série d'attitudes et de propos qui visent à faire à l'autre certaine chose qu'il ne souhaite pas, et ce, si possible, sans qu'il s'en rende compte. Pour ce faire, elle s'appuie sur un nombre de manœuvres permettant à un orateur d'exercer sur l'esprit de ses auditeurs une force massive, acharnée et permanente. De ce fait, la manipulation s'avère être une activité mensongère et coercitive qui s'appuie, comme la persuasion, sur un affaiblissement du logos, ce qui rend possible de faire adhérer les individus à la thèse être sophistique, car, d'un côté, elle prive l'auditoire de toute liberté en occultant les techniques mises en œuvre, de sorte qu'il n'y ait qu'un seul choix: d'un autre côté, elle crée chez lui un repli sur soi. Philippe BRETON²⁷, dans son ouvrage intitulé La parole manipulée présente onze grands procédés de manipulation qu'il classe en catégories :

- La manipulation des affects : appel aux sentiments, recherche d'un effet fusionnel.
- La manipulation cognitive : cadrage manipulateur, causalité non fondée.

26

²⁶ PERELMAN, Chaîm, (1970), p.41.

²⁷ BRETON Philippe, La parole manipulée, Paris, La Découverte, 2000, p. 98.

3.4. Argumentation- explication et négociation

L'argumentation, comme nous l'avons vu, est un « jeu de dialogue » dans lequel les interlocuteurs défendent et attaquent plusieurs thèses en cherchant à « gagner la partie », que cela soit à l'écrit ou à l'oral. Cependant, cela parait plus évident pour la négociation, phénomène par excellence de l'interaction verbale, puisqu'elle suppose la présence des interlocuteurs dans l'échange verbal. Parfois, l'argumentation même ; peut être considérée comme un en négociation : dans la plupart des cas, au lieu de tenter d'imposer son point de vue » à tout prix, les interlocuteurs visent plutôt à se mettre d'accord sur une opinion et les faits ou les raisons sur lesquels elle est fondée. Ces derniers, nous les appelons « explication ». En fait, toute opinion, toute prise de décision a besoin d'être constamment légitimée, en raison du fait qu'elle est souvent interrogée ou remise en question, d'où un discours de justification qui revient sur l'action la défendre en lui donnant (rappelant) sa raison d'être.

Nous voyons, donc que nos trois notions (argumentation, négociation, explication) sont liées dans leur mise en œuvre dans le dialogue, et que dans ce cas précis, les explications et les négociations remplissent des fonctions bien spécifiques dans la « trame » de l'argumentation en cours.

Ce premier chapitre s'est voulu être une tentative de rapporter quelques réflexions relatives à la théorie de l'argumentation aujourd'hui pour mieux cerner son acception et comprendre son fonctionnement.

Dans un premier temps; nous avons vu que, l'argumentation, telle qu'elle se présente aujourd'hui s'oppose à la rhétorique aristotélicienne appréhendée dans sa dimension oratoire.

Toutefois, si la rhétorique s'est muée en traité de figures pour laisser sa place à l'argumentation comme étude de la force de la parole visant à persuader, elle constitue toujours par son cadre communicationnel, son insistance sur le vraisemblable, et sa tripartition logos, ethos, pathos, la base de toute analyse argumentative.

Nous avons vu aussi, à travers l'étude des théories contemporaines de l'argumentation, qu'à partir du XX^{ème} siècle la rhétorique a été redécouverte. C'est avec les travaux de

Chaîm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, que la cette discipline a repris sa place dans les recherches des sciences humaines.

Cependant, avec les chercheurs qui leur ont succédé, bien qu'ils voient dans l'argumentation une visée, dans le cadre d'une interaction, d'un échange communicatif, cette notion est loin de faire l'unanimité puisqu'ils la situent à la croisée de diverses approches. Les recherches menées pour trouver une alternative à la logique mathématique, ont contribué dans la tradition anglo-saxonne, à donner naissance à la logique formelle et dans la tradition francophone à la logique naturelle.

Dans un deuxième temps, nous avons voulu distinguer l'argumentation de toutes les autres activités voisines pour voir ce qu'elle renferme en elle-même comme caractéristiques. Nous avons vu qu'il existe une très grande différence entre "argumentation" et " persuasion". Quand la première amène son auditoire à croire, à penser, à vouloir ou à faire quelque chose par une adhésion d'ordre rationnel, la deuxième compte sur le potentiel sentimental et affectif que met en œuvre l'orateur. Ainsi, l'acte d'argumenter est totalement différent de celui de manipuler.

La manipulation est une activité mensongère qui compte sur un nombre de manœuvres pour influencer son destinataire et le pousser à faire quelque chose, sans respecter sa liberté de choix, ni expliciter les stratégies mises en œuvre. Concernant la différence entre "argumentation" et " démonstration", nous avons vu que, l'argumentation, même quand elle propose des arguments rationnels, laisse le libre choix à l'auditoire d'y adhérer ou non. La démonstration, en revanche, aligne devant son public, comme en mathématique, toutes les preuves et les calculs qu'il ne pourra en aucun cas contester. Quand aux notions (argumentation, négociation, explication), nous avons vu qu'elles sont complémentaires dans la mise en œuvre d'un dialogue, dans le sens que les explications et les négociations remplissent des fonctions bien spécifiques dans l'activité argumentative.

Si ce premier chapitre a été consacré essentiellement à l'argumentation comme théorie, il reste à voir, dans un deuxième chapitre, enseignement/ apprentissage du texte argumentatif, qui constitue notre objet d'étude.

Le profil d'entré en première année secondaire de l'élève, trace dans le programme de français de l'année 2005, préconise qu'en production-écrite Prélève est capable de: rédiger une lettre pour convaincre; étayer un texte argumentatif à l'aide d'arguments, d'exemples; insérer un passage argumentatif sous forme de dialogue dans un récit; et traduire une image en énoncé argumentatif.²⁸

En première année secondaire le texte argumentatif s'inscrit parmi les pratiques discursives et les intentions communicatives. Le but et de .faire apprendre aux élèves pour défendre ou refuser un point de vue a travers l'étude d'un support choisi ainsi que par le déroulement de certaines activités relatives a la pratique argumentative.²⁹

Dans le programme de français de l'armée 2006 destine aux classes de deuxième année secondaire, l'argumentatif a pour objet d'étude : le plaidoyer et le réquisitoire, par leur biais les élèves apprennent à argumenter pour plaider une cause ou là discréditer. L'une des compétences recherchées et la mise en œuvre du pouvoir de persuasion.³⁰

La tâche de l'enseignant serait d'expliquer aux élèves que le texte argumentatif est un texte orienté, soit un texte qui contient de façon explicite ou implicite une thèse posée, une thèse réfuté et un processus d'argumentation. Que dans les deux cas, les thèses s'articulent autour de certain nombre d'arguments, eux-mêmes soutenu par des exemples. Expliquer aussi qu'un argument fait état d'une opinion et qu'un exemple présente un fait.

Dans certains programmes en évite de parler de "texte" argumentatif, descriptif ou autre, en préfère la notion de discours parce qu'on considère que le discours est plus proche de la réalité de la langue en acte. Toute les formes de discours trouvent pleinement leur place, c'est aux élèves d'apprendre a les articuler; souvent dans les textes ces formes s'entrecroisent. Le discours argumentatif est présent non seulement dans les textes ou il passe d'une thèse réfutée à une thèse propose, mais il est aussi pressent dans toute interaction.

Nous avons voulu consacrer ce deuxième chapitre pour parler de l'enseignement et apprentissage du texte argumentatif au secondaire, la mise en place d'une telle problématique passera par plusieurs étapes: dans un premier temps nous nous attacherons

²⁹ voir glossaire, p. 114.document d'accompagnement des programmes, directions de l'enseignement secondaire, p.43, 2005

³⁰Voir glossaire. P. 115-11 6.document d'accompagnement des programmes, directions de l'enseignement secondaire p. p.64-67,2006.

²⁸ Voir glossaire, p.1 13, document d'accompagnement des programs, directions de l'enseignement secondaire, p.42, 2005.

de présente comment le texte argumentatif peut-il s'avérer comme objectif dans l'enseignement au lycée (d'une façon général), avec une présentation bref concevant le plaidoyer et le réquisitoire sous forme de tableau, dans un deuxième temps nous tacherons de présenter- Les caractéristiques du texte argumentatif.

Chapitre II:

L'enseignement/ apprentissage du texte argumentatif

1. Rédiger un texte argumentatif comme objectif dans l'enseignement du lycée :

Dans les documents d'accompagnement des programmes de l'année 2006 prévue pour les classes de deuxième année secondaire (2AS), dans le programme de français, lorsqu'ils abordent l'enseignement de l'argumentation, les spécialistes parlent de textes argumentatifs, Par ailleurs us définissent les "textes argumentatifs " comme type de discours et considèrent

Qu'on peut le trouver dans le bon nombre do génie de textes. L'étude de l'argumentation portera donc sur divers supports articles de presse, pièce de théâtre, poème etc.

La compréhension d'un texte argumentatif dans le secondaire est devenue une exigence. Cela ouvre de nouvelles pistes sur les rapports entre compréhension de texte, argumentation et démonstration qui doivent être pris en compte dans une perspective d'apprentissage.

1.1. Engagement dans un débat

L'enseignement de l'argumentation ne peut avoir des conséquences palpables et plausibles que si on intègre une part de débat. C'est on pratiquant des échanges en classe que les élèves peuvent mieux retenir les processus, les procédés par lesquels passe toute argumentation, et acquièrent mieux des stratégies argumentatives. Plus tard lorsqu'il s'agira de produire un texte argumentatif, les élèves vont trouver leur compte plus aisément vis-à-vis l'écriture.

La pratique du débat vise a assurer un début de maitrise de l'argumentation en liaison avec les activités de lecture et .d'écriture.

Avant d'écrire les élèves auront appris a débattre; écrire le travail d'abord au brouillon puis au propre permettra à s'auto évaluer.

1.2. Le plaidoyer et le réquisitoire :

	PLAIDOYER	REQUISITOIRE	
Qui parle ? Nous, je (forte implication de l'émetteur)		Nous, je (implication de l'émetteur)	
A qui ? Implication de l'auditoire à convaincre		Forte de l'auditoire à convaincre	
De qui ?	D'un sujet considéré comme victime	D'un sujet considéré comme	
De quoi ?		coupable	
Vocabulaire	Mélioratif	péjoratif	
Registre	Pathétique	Polémique	
Procédés	Effets pathétique et déclaratifs, longues	Interrogation oratoires injonctions,	
Oratoire	phrases rythmées	exclamations exprimant la colère, l'indignation; longue phrases	
		rythmées	
Stratégie	Appel a la pitié	Ironie, appel à la raison	

2. L'étude du texte argumentatif

L'étude du texte argumentatif permet de repérer les instances énonciatives du texte de dégager la thèse défendue ou thèse rejetée, d'analyser l'argumentation par la mise en évidence des arguments et des exemples ainsi que leur enchaînement logique.

2.1. L'organisation logique :

En s'inspirant d'un travail de pascal Ntirampeba de l'université de Montréal(2005)³¹.

Nous avons établis ce tableau afin de faciliter la compréhension de l'organisation logique du texte argumentatif :

³¹ www.marges-linguistique.com,consulter le 17 février 2009.

Thèse	-elle peut être formulée dans le texte ;	
	-elle peut être à la fois implicite et formulaire clairement ;	
	-la thèse rejetée est parfois implicite (ex : texte non polémique).	
Arguments	-nombre varié ;	
	-parfois un seul argument est développé ;	
	-ils peuvent se présenter sous formes diverse : accumulation, enchainèrent	
	logique, argument d'autorité ;	
	-leur cohérence est assurée par les connecteurs logiques.	
F		
Exemples	-ont une fonction illustrative ;	
	-rendent l'argumentation plus concrète ;	
	- quand l'argument est implicite, il doit être déduit de l'exemple	
Stratégie	-l'auteur peut présenter sa thèse ou la faire connaître après un raisonnement ;	
Argumentatif -il peut accumuler les arguments sans les développer ou développer long		
	seul;	
	-il peut se contenter d'étayer sa thèse, de réfuter celle de son adversaire ou de lui	
	accorder des aspects qu'il juge positifs.	
	and the same of th	

2.2. La situation d'énonciation

Qui parle ? A qui ? De quelle manière?

- **A- L'énonciateur**: il faut trouver comment se désigne le locuteur dans le texte: emploi du pronom « je », « nous » ou indéfini « on ».Il faut s'interroger sur son utilisation de la forme personnelle ou impersonnelle afin de déterminer le degré d'implication du locuteur dans son énonce, constater s'il donne uniquement un point de vue personnel ou plus universel, ou s'il cherche à y associer son destinataire.
- **B-** Le destinataire : à qui s'adresse le locuteur? II faut regarder s'il s'agit de quelqu'un en particulier ou un public. On observe alors de quelle manière l'auteur s'adresse à lui (ou a eux) et comment il le (les) désigne : interpellation, utilisation de pronoms personnels, explicitement ou non.
- C-L'attitude adopter par l'auteur: il faut s'interroger sur l'emploi des pronoms, les modalités du discours, le lexique et les procédés rhétoriques qui permettent de définir l'attitude adopter par l'auteur. Les termes employés peuvent être doux ou désagréables, affectifs ou agressifs, etc. De ces termes on peut déduire les sentiments et la position du locuteur.

Ce qu'on peut tenir sur le texte argumentatif c'est qu'il se construit autour de 3 clés:

-j'affirme (la thèse)

-j'explique (les arguments)

-je prouve (les exemples)

2.3. L'organisation du texte argumentatif

-Le thème : c'est le sujet dont parle le texte en général

- -La thèse: c'est l'opinion, le point de vue de l'énonciateur sur le thème. S'il y'a dialogue, et que deux thèses s'opposent, on parle de thèse et d'antithèse
- -Les arguments: ce sont les idées qui prouvent la validité de la thèse soutenue, et qui doivent convaincre le destinataire.
- -Les exemples : ce sont les faits concrets qui illustrent les arguments et permettent de mieux les comprendre. Ils permettent ainsi de mieux convaincre le destinataire.
- -La visée du texte: le texte argumentatif veut convaincre, emporter l'adhésion du récepteur. Il s'agit d'imposer une opinion. Il est donc important d'identifier clairement qui est l'énonciateur et quel est son destinataire. L'énonciateur doit toujours envisager la contre argumentation de son destinataire pour être efficace ou chercher à le toucher, à l'émouvoir, à le provoquer pour mieux le convaincre.

-La maîtrise de la langue: elle s'articule autour des procédés d'implication de l'auteur, de la valeur des modes verbaux, de l'emploi des pronoms personnels, et des connecteurs, et leurs valeurs.

L'énonciateur s'exprime en général en disant « je »et en utilisant toute les marques de la première personne (ma, mon, moi...).mais il peut aussi généraliser pour donner le sentiment que son opinion est partagée par tous « on sait que », « il faut que », « tout le monde voit que ». Les modalisateurs sont les indices de subjectivité qui permettent d'ajouter des nuances.

Les temps utilisées sont ceux de l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation (temps du discours centré sur le présent), afin d'assurer la logique du texte, l'énonciateur doit utiliser des liens ou des connecteurs logiques. Il faut être capable d'utiliser les relations de causes et de conséquences, d'exprimer la condition, I' opposition, etc.

Les objectifs à atteindre sont:

- Sélectionner les éléments qui constituent le contenue d'une argumentation: définir la thèse à défendre, prévoir une contre thèse, élaborer plusieurs arguments, prévoir des contre arguments, trouver des exemples ou des illustrations,
- Adapter le vocabulaire aux exigences de sa production (intention, point de vue, etc.).
- marquer l'organisation de son texte : indiquer 1a progression de l'argumentation (organisateurs textuels).

3. L'apprenant et l'argumentation :

Il est vrai que les élèves rencontrent des difficultés à l'écrit, leurs réactions sont différentes face à l'écrit. Généralement des activités propres à l'écriture peuvent aider les élèves à mieux appréhender l'écriture et leur donner envie d'apprendre et avec « la progression du sentiment de maitrise, la compétence développe 1'appétence.

Le travail de groupe aussi représente une fonction déterminante dans la mesure ou il permet aux élèves de devenir des « actifs-chercheurs » et non « des passifs-récepteur ».

3.1. La production d'un texte argumentatif:

Savoir écrire c'est, a fortiori, être capable d'analyser préalablement une situation de communication et d'appliquer les règles de construction textuelle appropriées.

Il ne suffit pas d'apprendre à l'élève à décrire, analyser I 'énonciation, mais encore de lui apprendre à organiser et à contrôler le développement du texte. Le texte/discours argumentatif ne s'appuie pas uniquement sur la cohérence du raisonnement, il faudrait également tenir compte de la nature, du choix et de la disposition des arguments.

Il prend en compte la valeur de chaque argument.

Avant de commencer un travail d'écriture d'un texte argumentatif, il est essentiel d'établir un inventaire des arguments en déterminant la valeur qualitative de chacun d'eux, selon

l'émetteur et le récepteur. Dans un texte argumentatif, l'auteur présente l'opinion qu'il veut défendre, soit sa thèse, et cherche à convaincre le destinataire de la justesse de ses idées. Il justifie son opinion à laide d'arguments, ou de preuves. La l'introduction, on présente le sujet et, dans le développement, on expose les arguments, les contre-arguments et les conclusions secondaires. Pour finir, l'auteur reformule ses thèses et peut aussi élargir le débat. Nous pouvons éventuellement instaurer ce schéma³².

Fonction / intention de l'auteur

Argumenter.

Convaincre, persuader,

Défendre un point de vue,

Faire en sorte que le lecteur partage son point de vue.

On peut le trouver dans...

Magazine, débats, article, essais, éditorial, pamphlet, publicité...

Caractéristiques

Présence d'arguments et d'exemples, liens logiques,

Utilisation d'une stratégie argumentative,

Parfois présence d'un ton catégorique et / ou d'un avis personnel (je)

Questions pour exploiter un texte argumentatif: Qui plaide ? Quoi?

³² www.sauv.net, consulter le 17janvier 2006

Éventuellement les opposants et les soutenants?

Qui s'agit-il de convaincre?

Éventuellement: Où? Quand? Comment? Pourquoi?

3.2. Planifier et rédiger un texte argumentatif :

L'effort de produire un premier jet consume à lui seul toute l'énergie de l'élève, les enseignants

constatent la tâche difficile de le faire réécrire en particulier celui qui en a le plus besoin³³. La mise

en écriture du texte impose la linéarité sous la forme d'enchainement des phrases. Deux aspects de

l'organisation du discours sont inhérents dans l'apprentissage de l'écriture : la progression

thématique (étude des: types d'enchainement des phrases) et la cohérence du texte (la continuité du

sens).

Ii ne s'agit pas de produire un texte totalement satisfaisant du premier coup, mais de le construire et

de l'améliorer au fur et à mesure. Lorsque l'on conçoit une première version,

³³ D. BUCHETON, i-C CHABANE; « un autre regard sur les écrits des élèves : évaluer autrement », In l'écriture et son apprentissage a I 'école primaire, Repères no 26-27, 2002-2003, p. 126

on la reprend pour percevoir les erreurs et les points à améliorer. Des relectures sont nécessaires.

Pour planifier et écrire un texte argumentatif il faut suivre les étapes suivantes:³⁴

Avant d'entamer ces étapes, on doit d'abord choisir un sujet,

Étape 1:

Lire et définir soigneusement le sujet

- * Prendre des notes sur tout ce qui vient a l'esprit
- * Penser à quelques-unes des questions que le sujet peut soulever.

Étape 2:

* Organiser ses notes pour établir un plan préliminaire comprenant une thèse et une antithèse,

POUR

* Présenter tous les points possibles, qui expriment le pour, dire les avantages c'est-à-dire toutes les idées qui défendent la thèse.

CONTRE

* Dire les inconvénients, présenter les idées négatives et qui expriment le contre de la thèse, c'està-dire les contre-arguments.

Étape 3:

* Dégager une synthèse des arguments avancés dans la thèse et l'antithèse.

Étape 4

* Rédiger un brouillon de texte.

Etape5:

- * Revoir le plan si nécessaire.
- * Rédiger une conclusion.
- * Rédiger une introduction.

Etape6:

_

³⁴ www.marges-Iinguistiques.com, consulté le 03 février 2006

- * Relire et faire du changement si nécessaire.
- * Relire pour corriger les fautes grammaticales ou orthographiques.

Etape7:

* Recopier son texte « au propre ».

3.3. L'effet brouillon:

Le brouillon étant le lieu où sont conservées les traces de l'activité méta discursive et/ ou métalinguistique, du débat interne à celui qui lit et écrit.

Dans un premier temps, l'enseignant fait observer les ratures d'élèves, dans un deuxième temps, il utilise des procédures pour apprendre aux élèves à découvrir leurs propres brouillons, celui de leurs camarades et les principaux gestes de réécriture avec leurs paramètres, dans un troisième temps, il expérimente des séquences didactiques imposant le travail, la maîtrise et parfois même l'automatisation de certains types de "ratures".

Il établit enfin la liste des opérations à accomplir pour améliorer le texte selon les logiques textuelles dégagées

Chapitre III: Présentation et analyse des résultats

Dans l'intérêt d'atteindre les objectifs de notre analyse, nous avons estimé que celle-ci se concentra essentiellement sur ce qui se fait sur le terrain ; c'est-à-dire analyser des copiés d'examen de 2eme

trimestre classe de langue. Nous avons pensé exploiter un point problématique : l'amélioration de

l'écrit- production de texte des élèves en prenant le texte argumentatif comme support.

Fiche descriptive:

-corpus : élèves de deuxième année secondaire langue étrangère

-nombre: 26 élèves

- nature de la classe : élèves de même âge, arabophones

-durée de l'expérimentation : 4 heurs

28

1. La mise en route d'analyse

Description de l'action:

La première séance est consacrée à un pré-test réalisé auprès de tout les élèves, il s'agit d'observer les élèves lors de la production écrite, le sujet est la suite : " Certains enfants souffrent de plusieurs sortes de violence, ils sont souvent victimes de maltraitance de leurs parents et même des familles d'accueils où ils sont placés ." Rédigez un réquisitoire dans lequel vous dénoncez la situation des enfants maltraités. Renforcez votre texte à l'aide des arguments.

2. Démarche choisie:

2 heurs est la durée donnée à tous les élèves pour examen.

Regard sur l'action:

- a) Le thème: comme il relève du général, les élèves ne sont pas effrayés, à première vue ils trouvent le thème accessible.
- b) Le suivie du travail: les élèves détectent un choix dans l'activité d'écriture, puisqu'ils ont le choix entre le résumé du texte d'examen ou la production écrite d'un texte argumentatif.
- c) L'organisation du travail: chaque élève travail individuellement. Des difficultés apparaissent au début de la production. Les élèves ne pensent pas à établir un plan de travail.

Les copies sont ramassées et plus tard corrigées. Dans l'évaluation nous nous sommes intéressés à:

- la structure du texte (type argumentatif)
- la présence des connecteurs,
- la cohérence textuelle,
- aux idées et Connaissances des élèves.

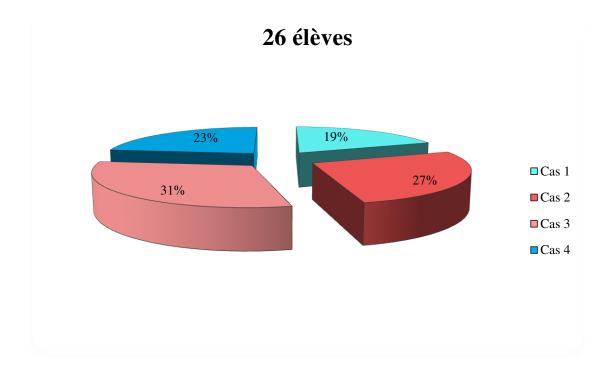
Après l'évaluation, nous avons pu dégager se qui suit:

- 05 élèves ont été capables de produire un texte argumentatif assez cohérent,
- 07 élèves utilisent les connecteur logique
- 08 élèves ne sont pas en mesure de justifier leur choix,
- 06 élèves arrivent à constituer des paragraphes, souvent les phrases sont longues,
- le texte produit par les élèves varie entre 10 et 31 lignes.
- le nombre d'articulateurs logiques et de modalisateurs caractéristiques de l'argumentation varie entre 0 et 7, les plus dominants sont: mais, car donc, certes, en effet, par ce que, tantôt employés une fois dans le texte tantôt répétés plusieurs fois.

- en ponctuation: le point et la virgule dominent, en retrouve les guillemets, les deux point, le point virgule, et les points de suspension. Dans 5 copies la ponctuation est inexistante.
- les élèves ne manquent pas d'idées, ils s'expriment toujours en utilisant "je", le "il" est employé pour dire le contraire de leur opinion, il y 'a parfois présence du "nous".

Pour indiquer " tout le monde", tout ce qui est admis par les autres.

- l'introduction se manifeste généralement par une définition ou bien les élèves se prononcent directement pour ou contre, ou commençant par les avantages et laissent les inconvénients en dernier, ou bien ils ne citent que les avantages ou les inconvénients.



- 19% des élèves font une synthèse, ils donnent une conclusion généralement personnelle ou bien ils affirment qu'il y'a des avantages et des inconvénients.
- 23% des élèves maintiennent leur prise de position et leur opinion.
- 27% développent un seul argument en présentant plusieurs exemples, 10 donnent des arguments éparpillés et désordonnés.
- 31 % des élèves décrivent ou narrent plutôt qu'argumenter.

A la fin d'analyse, nous pensons que les élèves doivent être orientés par des consignes claires, par exemple "développez votre thèse en donnant des arguments et des exemples", justifiez votre réponse", ou leur explique la procédure qu'ils doivent suivre pour tel ou tel travail: leur ouvrir les pistes pour établir un plan. Il nous semble que les élèves sont plus portés sur le narratif et le descriptif que sur l'explicatif et l'argumentatif.ils ne saisissent pas encore qu'ils peuvent défendre la thèse soutenue, qu'ils peuvent du moins avoir leur propre thèse, c'est-à-dire faire un choix et avoir un avis différent. Néanmoins, nous constatons qu'il y'a des élèves qui laissent, malgré quelques insuffisances, l'ombre de leur identité et le profil de leur personnalité sur leur écrit. Désormais, tous les élèves ne montrent pas les mêmes capacités.

Conclusion générale L'argumentation se mesure à ces enjeux et se sont eux qui justifient l'importance relative qu'on lui accorde, en liaison avec les autres formes de discours dans l'enseignement du français, un de ces enjeux est de permettre dans le cadre d'un dispositif d'apprentissage, aux élèves de mieux prendre place dans l'espace de la discussion.

L'enseignement de l'argumentation justifie de manière forte un travail de caractère pluridisciplinaire. Les élèves puisent dans les différentes disciplines à la fois des problématiques, des connaissances, des exemples et des méthodes de réflexion.

On écrit pour se faire comprendre, se faire lire (fonction expressive); on écrit pour aller aux autres (fonctions communicative). L'écrit sert alors de support à la pensée qui devient communication grâce à lui. Le mobile de toute écriture est certainement l'expression. L'élève pour écrire doit être stimulé par une intention. Pour apprendre à écrire un texte, l'apprenant doit acquérir des compétences. L'élève doit choisir les mot qui décrivent avec précision l'idée qu'il veut exprimer (compétence lexicale), choisir le meilleur agencement des mots pour traduire ce qu'il cherche à transmettre (compétence syntaxique), et il doit se doter d'une habilité à trouver les meilleurs stratégies linguistiques pour répondre aux fins de la communication et qu'il puisse: convaincre pour faire agir ou émouvoir (compétence discursive).

Le professeur doit expliquer à ces élèves qu'un texte argumentatif nécessite une startégie argumentative. Avant de rédiger un texte argumentatif on doit préciser exactement la conclusion qu'on veut faire admettre, qu'elle soit mentionnée explicitement ou non dans le texte; dessiner le profil de notre destinataire et se représenter ses attentes et ses résistances.

Nous pouvons considérer de manière synthétique que l'approche du discours argumentatif en deuxième année secondaire repose sur quelques principes:

- Ne pas le réduire à la confrontation du pour et du contre
- Il est l'occasion d'une ouverture plus large aux autres disciplines: la notion même d'argumentation, sa définition, les modes de fonctionnement qu'elle implique, variant selon

les disciplines: l'argumentation en histoire fait d'avantage appel au document et au récit, en mathématique elle fait appel au document et au récit, en mathématique elle fait appel à la logique du raisonnement.

Tout au long du déroulement de l'expérimentation, nous avons pu déceler des potentialités énormes chez les apprenants. A ce stade assez avancé de la scolarité, l'enseignant, conscient du retard accumulé tentera de motiver les élèves et à fortifier leurs points forts. Il est probable que si l'enseignant et l'enseigné se mettent à écrire plus souvent ensemble, ils arriveront à déguster la saveur des mots, à développer et à partager le même gout d'écrire.

Bibliographié

- 1. ARISTOTE, Rhétorique, trad.-E. Ruelle, intr. M,MAYER, commentaire de B, TIMMERMANS, Paris, Le livre de poche,1991,p.82.
- 2. MOLINIE, Georges, Dictionnaire de rhétorique, Paris, Le livre de poche, 1992, P.5.
- 3. ARISTOTE, Op cit, p.83.
- 4. PERLMAN, Chaim et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *La nouvelle rhétorique, Traité de L'argumentation*, 2 volumes, Presse universitaires de France, Paris, 1970, p.1.
- 5. Toulmin Stephen, *Les usages de l'argumentation*, trad.fr.Ph.De Brabanter, Paris, Presses Universitaires de France,1993,p.18.
- 6. AMOSSY, Ruth, L'argumentation dans le discours, discours politique, Littérature d'idées, Fiction, Nathan, 2000, p.17.
- 7. ANSCOMBRE, Jean- Claude, La théorie des topoî, Paris, Kimé, 1995, pp.49-50.
- 8. DUCROT, Oswald et ANSCOMBRE, Jean-Claude, Op cit, p.9.
- 9. PERLMAN, Chaim, L'empire rhétorique, Rhétorique et argumentation, Paris, Vrin, 1977, p.23.
- 10. CHAROLLES,M, "Notes sur le discours argumentatif", in Argumentation et communication, Actes des journées d'Etude BELC,1-2-3- Février 1079, pp.55-75
- 11.PLANTIN, Christian, L'argumentation, Le Seuil, Mémo, Paris, 1996,p.24. Jacques Moeschler, Op cit, P.46.
- 12.C.PERELMAN. L'équipe rhétorique. Rhétorique et argumentation. Paris, Vrin, 1977.P 23
- 13. JAQUES MOESCHLER. Argumentation et conservation, Hatier crédit.1985.P12.
- 14. PLANTIN, Christian. "Situations des études d'argumentations: de délégitimassions en réinventions.", L'argumentation aujourd'hui: positions théoriques en confrontation. Paris; 2004.P-159-181
- 15. KANT, Emmanuel, critique de la raison pure, (2.vol. trad. J. Barni), Paris, Flammarion, 1934? P.284.
- 16. PASCAL, Biaisé, Oeuvres complètes. Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, P.593.
- 17. DUCROT, Oswald, "argumentation et persuasion", Colloque Énonciation et parti- pris, Anvers, 1999,p.10.
- 18. BERTRAND, Denis, Parler pour convaincre, Rhétorique et discours, Gallimard Éducation, 1999, P.15.
- 19. PASCAL, Biaisé, Oeuvres complètes. Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, P.593.
- 20. DUCROT, Oswald, "argumentation et persuasion", Colloque Enonciation et parti- pris, Anvers, 1999,p.10.
- 21. BERTRAND, Denis, Parler pour convaincre, Rhétorique et discours, Gallimard Éducation, 1999, P.15.
- 22. PERELMAN, Chaîm, (1970), p.41.
- 23. BRETON Philippe, La parole manipulée, Paris, La Découverte, 2000, p. 98.
- 24. document d'accompagnement des programs, directions de l'enseignement secondaire, p.42, 2005.
- 25. D. BUCHETON, i-C CHABANE; « un autre regard sur les écrits des élèves : évaluer autrement », In l'écriture et son apprentissage a I 'école primaire, Repères no 26-27, 2002-2003, p. 126

www.analysis.com

www.marges-linguistiques.com

www.sauv.net